

● (1425)

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, madame le ministre aurait dû se rendre compte que le refus d'assister à la conférence démontrait clairement que les provinces ne voulaient rien savoir de sa proposition, mais cela ne l'a pas empêchée de gaspiller des fonds publics. Voilà les faits.

Ma question est la suivante: étant donné que le gouvernement fédéral a manifestement perdu 8 millions de dollars, ce qui a été confirmé, madame le ministre a-t-elle recommandé ou envisage-t-elle de recommander au cabinet que cette affaire soit soumise à l'examen du vérificateur général pour que l'on fasse une enquête approfondie sur cet énorme gaspillage de fonds publics?

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, je suis certaine que le député sait qu'une seule province a refusé d'assister à la conférence et que les neuf autres ont accepté d'y participer en septembre 1977...

Une voix: Règlement!

M. Fraser: Avez-vous, oui ou non, gaspillé ces fonds?

Mme Campagnolo: ...de sorte que cela aurait pu se réaliser.

Des voix: Oh, oh!

Mme Campagnolo: Je vous demande pardon. Monsieur l'Orateur, est-ce que j'ai la parole quelques instants afin de répondre à la question?

Des voix: Bravo!

Mme Campagnolo: Le député de New Westminster s'inquiète évidemment du fait que l'on a investi cet argent pour conserver Loto Canada. Il semble croire que nous aurions dû remettre cette société entre les mains des provinces. Nous ne l'avons pas fait; nous l'avons partagé. L'Ontario et le Québec sont nos associés dans cette affaire et, tel que convenu dans l'entente, nous ne faisons pas concurrence aux loteries à un dollar des autres provinces.

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, madame le ministre devrait également se rendre compte que son plan provoque l'effondrement de nombreuses loteries privées organisées à des fins charitables.

Ma dernière question supplémentaire est la suivante: peut-être madame le ministre pourrait-elle nous fournir des précisions sur le gaspillage qu'a occasionné la location à Vancouver d'un espace à bureaux inutile, pour un montant de 160,000 dollars et l'achat de mobilier qui doit être sans doute encore dans la naphaline, pour un montant de 300,000 dollars. A-t-on pu se défaire de ces locaux et de ce mobilier ou est-ce que cela pend encore comme une pierre au cou des contribuables canadiens?

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, tous les faits sont expliqués dans le document que je déposerai aujourd'hui. Je

Questions orales

suis sûre que le député sera ravi d'apprendre que nous nous sommes occupés de ces questions et que tout a été réglé pour le mieux.

Je souhaiterais, monsieur l'Orateur, que ce dernier ne fasse pas campagne pour les élections en Colombie-Britannique à la Chambre.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous devriez avoir honte.

* * *

[Français]

LE CODE CRIMINEL

ON DEMANDE LA DÉCRIMINALISATION DE LA POSSESSION DE MARIJUANA—LES POURPARLERS DU MINISTRE AVEC CERTAINS DÉPUTÉS

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, j'aimerais poser ma question à l'honorable ministre de la Justice. A la suite d'un article que j'ai lu dans un journal anglais aujourd'hui, article qui disait que j'étais responsable d'avoir arrêté l'honorable ministre de présenter un bill qui traiterait de la décriminalisation de la marijuana et que ce bill changerait quelque chose qui regarderait cette drogue dans le Code criminel, l'honorable ministre pourrait-il dire ce qu'il voulait dire par là, si j'avais obtenu cette force-là d'un coup sec ou s'il voulait tenter de faire croire aux journaux que je devais voter pour un bill que je n'avais pas lu?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Justice): L'honorable député se rappellera que j'ai eu une conversation avec lui pour lui demander si son parti était prêt à appuyer un amendement au Code criminel qui aurait pour effet de réduire les pénalités pour la possession de marijuana et en particulier d'éliminer le fait qu'il y ait des dossiers criminels. L'honorable député se rappellera qu'il m'a indiqué à ce moment-là que son parti préférerait garder la loi telle qu'elle est à l'heure actuelle et ne pas faire de changement. En conséquence, lorsque les journalistes m'ont interrogé à ce sujet, j'ai indiqué que malheureusement je n'avais pas eu l'appui de tous les partis à la Chambre pour procéder d'une façon expéditive à l'étude des amendements qui auraient pu être proposés. Je pense que j'ai reflété fidèlement la conversation que j'ai eue avec l'honorable député et par les hochements de tête de ses collègues je crois constater que c'est en effet la politique de son parti.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Il y a une chose qui me chagrine un peu c'est que nous n'avons pas pu lire ces amendements que l'honorable ministre proposait, et je pense qu'on aurait dû pouvoir les lire avant de prendre une décision. S'il veut dire qu'on voulait garder des dossiers criminels pour les jeunes qui s'adonnaient à de la drogue, je pense qu'on aurait obtenu une certaine ouverture d'esprit de ce côté-là. Ce qui me choque c'est que les journaux ne reflètent pas du tout la discussion.